

Les Balades à vélo du Gracq de Nivelles - FAQ

Bonjour

Voici quelques réponses aux questions régulièrement posées par les participants à notre « balade » en vélo :

- Peut-on prendre la balade en cours sans rejoindre le lieu de rendez-vous ?

Il est possible de prendre la balade en cours mais il est demandé de s'inscrire sur le module d'inscription et de nous prévenir via ce même module.

Attention, sauf si un autre point de rendez vous est organisé, le groupe parti du point de départ, n'attendra pas les personnes qui prennent la balade en cours.

Il faut, dès lors, être suffisamment à l'avance pour ne pas rater le passage du groupe.

- Les enfants sont-ils acceptés ?

Bien entendu, les enfants sont acceptés dans nos balades.

Je rappelle que les enfants mineurs doivent être accompagnés par un adulte responsable.

Nos balades tournent autour des 30 km et sont parfois vallonnées, vous devez vous assurer que votre enfant a l'habitude de rouler à vélo et qu'il pourra suivre le rythme.

De par notre expérience, les enfants de plus de 10 ans n'ont pas de problème pour suivre le groupe (de toute façon, on s'adapte).

Pour les enfants de moins de 10 ans, cela dépend de leur pratique du vélo, seuls les parents ont l'expertise de savoir si l'enfant va être capable de faire la balade.

- Mon vélo, le vélo de mon enfant est-il adapté ?

Pour faire quelques kilomètres ou rouler dans son quartier, il n'est pas nécessaire de rouler sur un vélo parfaitement adapté. Mais pour faire une balade d'environ 30 km, il faut faire attention à certains détails (vélo à sa taille, type de selle, hauteur de selle, poids du vélo, etc.). Parfois de simples réglages sont nécessaires. Si vous avez un doute, il est possible de nous demander notre avis ou notre aide.

Nous contacter : baladegracqnivelles@gmail.com

